

PRENEUR :

Le Preneur dont l'identité est inscrite au contrat de location engage sa responsabilité personnelle et financière quant aux déclarations résultant des capacités des participants ainsi qu'à leur agissements (dégradations, casse, perte...) lors de l'exécution de la prestation..

La location est soumise à la condition que tous les participants soit âgé de plus de sept ans (7) révolus, en bonne condition physique et ayant la capacité à nager et à s'immerger, la signature de la convention de prestation emportant la confirmation de cette capacité pour tous les participants. Nous rappelons que les équipements obligatoires (aide à la flottabilité) ne remplacent pas la capacité de nager.

La participation de mineurs non émancipés à la prestation est soumise à la condition de l'accompagnement par leur responsable légal. Ladite location sera placée sous la responsabilité exclusive du responsable légal. EURL Tib'tourisme, décline toute capacité au contrôle de l'identité dudit représentant légal déclaré d'un mineur. Il ne serait être imputé une quelconque responsabilité à EURL Tib'tourisme en cas de location à des mineurs non émancipés en présence d'un majeur alléguant respecter les conditions ci-dessus.

BAILLEUR :

Le contrat de location est conclu avec la SARL à associé unique (ci après EURL Tib'tourisme), au capital de cinq mille euros (5 000€) domiciliée au 35 route de Marckolsheim, 67600, SELESTAT inscrit au RCS TI de Colmar en date du 16 juillet 2014 : 802 559 732, TVA Intracommunautaire: FR13 802 559 732, Siret : 802559732 000 10, représentée à l'acte par son gérant : M. TIBI Brian ou tout mandataire de son choix (mandat interne).

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES :

Dans le cadre de sa prestation est fournie une aide à la flottabilité à sa clientèle. Le port du gilet de sauvetage (aide à la flottabilité) est OBLIGATOIRE durant toute l'activité. EURL Tib'tourisme ne saurait être reconnue responsable des incidents résultant du non port des équipements obligatoires fournis à sa clientèle.

La navigation doit être effectué avec des chaussures fermées, maintenues au pied (exclusion : tongs, claquettes, navigation pieds nus)

EQUIPEMENTS NECESSAIRES :

Dans le cadre de sa prestation est fournie par EURL Tib'tourisme un bidon maximum par embarcation (55L maximum) pour la protection des affaires personnelles de sa clientèle. Ces bidons sont correctement entretenus et vérifiés. Les bidons doivent être correctement fermés tout au long de la navigation. Les affaires personnelles envisagées s'entendent de denrées alimentaires, boissons, affaire de rechange serviette... à l'exclusion de tout matériel électronique ou électrique, clefs de voitures et ou d'habitation. EURL Tib'tourisme ne saurait être reconnue responsable de dommages survenus aux biens de sa clientèle non envisagé ou par un usage anormal du matériel fourni.

Les bidons doivent être restitués à l'accueil vidé de leur contenu et en état de propreté correspondant à un usage normal (contenant).

Les porteurs de lunettes (soleil ou vue) doivent s'équiper d'un cordon ou d'une ficelle qui prévient la perte de leurs lunettes en cas de chute dans l'eau. Ladite perte ne pouvant être imputée à EURL Tib'tourisme

Nous recommandons à notre clientèle de s'équiper en serviettes, maillots de bains et vêtements de rechange.

Nous recommandons à notre clientèle en période de forte chaleur de s'équiper en répulsif moustiques et taons (notamment pendant la période de fauche en juin et fin Août).

CONSIGNES DE NAVIGATION :

Dans le cadre de toute prestation canoë, l'équipe de EURL Tib'tourisme invitera sa clientèle aux respects de consignes de navigation :

Pour des raisons de sécurité, le portage est obligatoire à tous les barrages rencontrés (sauf consignes différentes présent sur le contrat de location ou les barrages franchissables par aménagement spécifique : B0, B1, B2). Le franchissement des barrages B3 (Maison Rouge) et B10 (P5) sont strictement interdits en navigation. Tous les barrages du parcours aval sont en portage ou éclusage obligatoire.

Une (1) carte détaillée du parcours envisagé est remis à la clientèle par la désignation d'un ou plusieurs responsable(s) orientation selon l'effectif. Un briefing précédant le départ en randonnée dispensé par l'équipe des Canoës du Ried permettra la maîtrise de l'itinéraire par le(s) responsable(s) orientation.

La navigation est placé sous la responsabilité personnelle de la clientèle, aucun dommage ou perte aux affaires personnelles de celle-ci ne résultant ne pourra être imputés à EURL Tib'Tourisme.

La responsabilité de l'EURL Tib'tourisme ne pourra être engagée en cas d'usage anormale du matériel loué.

ETAT D'IVRESSE MANIFESTE OU EMPRISE DE STUPEFIANTS :

EURL Tib'tourisme,, se réserve le droit de refuser la navigation à tout client qui présenterait un état d'ivresse manifeste pour des raisons de sécurité. Toutefois, ce refus ne saurait être considéré comme une annulation unilatérale de la réservation effectuée auprès de EURL Tib'tourisme, le règlement de l'intégralité de la prestation réservée étant due. EURL Tib'tourisme ne saurait être reconnue responsable d'un incident survenu lors de la navigation en raison de l'alcoolisation de l'un de ses clients pendant sa navigation.

EURL Tib'tourisme ne saurait être reconnue responsable d'une location consentie à une personne sous l'emprise de stupéfiants. En effet, EURL Tib'tourisme se déclare incompétente pour juger de ce type d'état.

La prestation de EURL Tib'tourisme est soumise au respect de sa charte canoës, invitant notamment sa clientèle à un comportement responsable.

TARIFICATION :

La base tarifaire des prestations canoës est représentée par la tarification adulte (catégorie des navigants). Partant, la tarification pour les mineurs est à distinguer entre les mineurs non navigants (usage : 7-11 ans) placer entre 2 navigants au sein de la même embarcation (seul, canoë 3 places ; ou par deux (2), canoë 4 places) et les mineurs navigants (12-17 ans).

Les mineurs non navigants en positionnement normal possèdent un traitement tarifaire correspondant à 25% de la base tarifaire. Les mineurs navigants possèdent un traitement tarifaire correspondant à 50% de la base tarifaire.

Sous réserves de recueillir l'accord de EURL Tib'tourisme, un mineur non navigant peut être placé en poste actif dans un canoë 2 places avec l'accompagnement de son représentant légal. Cette configuration emportant le traitement tarifaire des mineurs navigants pour le mineur 7-11 ans.

Les prestations de EURL Tib'tourisme sont organisées selon des orientations horaires transmises lors de la réservation, rappelés à la convention. Leur non respect constitue un motif de surfacturation légitime de sa prestation par EURL Tib'tourisme.

RESERVATION / ANNULATION :

Pour un effectif non soumis à devis préalable : la réservation est soumise au retour sur la confirmation par mail de EURL Tib'tourisme. Les termes et conditions de la réservation étant arrêtés dans cette confirmation et ne pouvant plus être modifiés le jour de la réservation. Les modifications ainsi que le préavis attaché étant traitées dans le Memento Annulation.

Pour un effectif soumis à devis préalable (effectif important et ou prestation mixte), EURL Tib'tourisme soumet la validité de la réservation au paiement d'arrhes défini par les 30% du devis édité. Les modifications ainsi que le préavis attaché est traité dans le Memento annulation.

EURL Tib'tourisme se réserve l'exclusivité de compétence quant à la définition de condition dites dangereuses (vents violents, niveau d'eau dangereux, orages liste non exhaustive). EURL Tib'tourisme se réserve la faculté d'annulation sans préavis particulier pour des raisons de sécurité.

L'effectif finalisé selon le respect du préavis visé au Memento Annulation constitue l'effectif de facturation. •

La réservation en ligne, mode de réservation usuel de EURL Tib'Tourisme ne peuvent être traitée que selon une transmission au maximum la veille de la date envisagée, avant 17h45.

CAUTION :

La navigation n'est pas soumise au dépôt d'une caution préalable. Toutefois, lors de la réalisation de la prestation, le matériel placé sous la garde de la clientèle est à restituer dans son état initial. Toute dégradation, perte, usage anormal donnant lieu à facturation selon l'affichage dans nos locaux.

TERRITORIALITE :

Les litiges portant sur la responsabilité civile ou pénale de EURL Tib'tourisme ou de sa Direction sont de la compétence des tribunaux du ressort territorial du siège social de EURL Tib'tourisme.

ANIMAUX DE COMPAGNIE :

Les animaux de compagnie sont uniquement acceptés dans le cadre des prestations canoës à condition d'en avoir informé au préalable la Direction de EURL Tib'tourisme. Sur le site Les Canoës du Ried, lors des débarquements ou lors des navettes, l'animal doit être maintenu en laisse. A l'inverse, en navigation, l'animal appartenant à une race nageuse doit pouvoir être maîtrisé sans collier, harnais ou laisse. Les agissements sur le parcours et sur le site étant directement imputable au propriétaire de celui-ci..

TRAITEMENT DES DECHETS :

En raison de son engagement pour le traitement durable des déchets par EURL Tib'tourisme, la navigation est soumise au transport des déchets de sa clientèle et à son traitement sur sa base nautique selon le respect du tri sélectif dont la clientèle est informée par panneau, affichage et / ou étiquetage. En cas de production anormale de déchets, EURL Tib'tourisme se réserve le droit de confier son traitement à la clientèle l'ayant produit